Union syndicale Solidaires

Solidaires informatique
Union Syndicale Solidaires ITEC

Sud Groupe G F I

Les yeux de SUD

Le journal du syndicat SUD Groupe GFI

Juillet 2013

N°91

SOMMAIRE

Travail de nuit et augmentation : page 1
Egalité F-H, OPA, congés d'été : page 2
Pastiche : pages 2-3



Solidaires

Unitaires

Démocratiques

TRAVAIL DE NUIT : REVEILLONS NOUS !

Après 6 mois de négociation, la Direction continue à avancer à tout petits pas : repos compensateur, frais de mission, retour au travail de jour, … des avancées sont là mais restent insuffisantes. Pourquoi ? Parce que pour GFI, le métier du salarié ou la branche d'activités dans laquelle il travaille sera la source de compensations inégales, inéquitables et injustes :

- **40 % de majoration** (25 % de majoration de salaire + 15 % de repos compensateur) pour les salariés travaillant dans les métiers de la production et de l'exploitation.
- **50 % de majoration** de salaire pour les salariés travaillant dans les autres domaines d'activités.

Comment la Direction peut-elle imaginer mettre en place un tel système alors que nous luttons depuis toujours pour l'harmonisation des statuts et l'égalité de traitement pour tous ? Le travail de nuit est-il moins pénible pour les salariés travaillant dans la Production ? Ces salariés sont-ils moins méritants ?

L'argument économique et le péril sur la rentabilité des contrats impactés mis en avant par la Direction ne tiennent pas non plus la démonstration. Pour quelques centaines d'euros, la Direction s'acharne à mettre les salariés dos à dos en institutionnalisant l'injustice.

SUD Groupe GFI a de nouveau écrit à nos dirigeants pour faire valoir ses exigences et démontrer l'incohérence de leur argumentation :

Prenez connaissance des propositions de la Direction et de nos dernières revendications

Et si les salariés qui travaillent de nuit montraient comme nous leur détermination pour obtenir justice ? Vous voulez vous exprimer, faire valoir vos droits, être consultés ? Contactez-nous

Sud Groupe G F I

Pour nous écrire:
contact@sudgfi.fr
ou :
9 rue Jeanne d'Arc
44000 NANTES

Nouveau record à GFI :

Notre PDG arrive 2ème en 2012 des PDG de SSII les plus augmentés

Déjà l'an dernier il pouvait exulter ; alors que GFI n'est que le 14e groupe du secteur en chiffre d'affaire, sa rémunération était en 3ème place.
Une place d'honneur que sa garde rapprochée faisait mine de juger imméritée (ah quel grand modeste !) car certains confrères auraient des revenus plus discrets, ce qui fausserait le classement. M. Rouaix est pourtant un important actionnaire du groupe même s'il n'est ni le premier ni le deuxième, et la manne des dividendes ne l'a pas oublié. (Et nous ne parlons pas des centaines de milliers d'actions gratuites qu'il va recevoir cette année.)



Le voilà qui apparait à nouveau à la une des sites d'information orientés business informatique. Il est le 2ème PDG le plus augmenté du secteur en 2012 : + 19,4% avec une rémunération globale sur l'année écoulée de 909 026 euros.

GFI a donc fait des résultats exceptionnels ? Non. Comme le signale sobrement le site en question, « Sa rémunération a bien plus augmenté que les résultats de GFI Informatique. » Sans commentaire.

Source : ***http://www.journaldunet.com/solutions/emploi-rh/salaires-des-dirigeants-ssii-en-2012/vincent-rouaix-gfi-informatique.shtml***

110 0 0100 11100101 1010 1 110 0 1 1111000 010001001 11100 11011 10111 01
Passe-moi le buzz que je fasse une Soit 0 soit 1 % pour nous ! 3,3 millions de
taztine 01011 01 010 10 01001 dividendes, augmentations monstres et actions
010 1 0101 01 010 1010 01 0 gratuites à gogo pour nos dirigeants ! Le
1010101001 10 1110101100011 10 11 1 partage des richesses selon GFI ! 000 110011 11
100 110 01 01 01010 01 10 001010101 0 111 0011 01111 1

CARTE D'IDENTITE : UNE AUTRE VISION DE GFI

GFI, pour tenter de séduire ses actionnaires et de convaincre ses salariés sur la nécessité des sacrifices, ne cesse de nous présenter ses "Cartes d'Identité" déclinées par branche, activité, agence,... pour magnifier sa force de vente, ses atouts, son chiffre d'affaire et sa marge opérationnelle.

Mais quelles sont les répercutions de ces bons résultats affichés pour les salariés ? Comment est opérée la répartition des richesses par nos dirigeants ? Quel est la réalité de la politique sociale à GFI ?

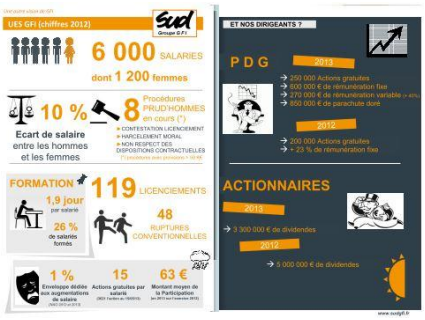

SUD GFI a décidé de vous présenter une autre vision de GFI, avec les véritables chiffres et indicateurs qui vous concernent directement.

Retrouvez cette carte en dernière page de ce tract ou sur notre site internet

OPA sur GFI Informatique : vente en vue ?

Les 2 principaux actionnaires de GFI (Apax Patners et Boussard & Gavaudan) ont déposé leur projet d'OPA à la suite de la constitution d'une action de concert : en unissant leur pouvoir de décision ils deviennent largement majoritaires.

La Direction tente de minimiser la portée de cette opération et nous assure qu'il s'agit de consolider l'actionnariat, de poursuivre le développement du groupe et le soutien à la stratégie du PDG.

Quoiqu'il en soit, désormais, la vente du groupe GFI ne dépend plus que de la volonté de ce seul pacte d'actionnaires. Ceux-ci rappelons le, sont des fonds d'investissement dont les seules préoccupations sont la rentabilité à court terme, le versement de dividendes et la plus value boursière lors de la revente des sociétés qu'ils contrôlent.

SUD GFI a signé l'accord sur l'égalité professionnelle entre Femmes et Hommes

Cet accord et son plan d'action sont nettement plus volontaires que les précédents : la direction a enfin admis l'existence d'inégalités professionnelles, et surtout que les déclarations de bonne volonté ne suffisent pas. Pour la première fois la direction devrait réellement agir, avec des moyens. Nos adhérents ont très largement considéré qu'il fallait encourager cette décision en signant.

Cet accord a une durée de validité de 3 ans. Au terme de cette période, nous pourrons tirer toutes les conclusions et exigences nécessaires à la négociation d'un nouvel accord triennal.

Congés d'été : l'arbitraire contre-attaque

Pour la 1ère fois, cette année, la Direction a tenté (ou fait mine) de gérer à peu près correctement la prise des Congés Payés principaux (les congés d'été). Elle a rédigé une note officielle, l'a soumise à l'avis des CE et du CCE, et l'a diffusée aux salariés. Sa conformité avec le code du travail pose question car elle est restrictive sur la plage (juin à septembre au lieu de la période légale qui va du 1er mai au 31 octobre), elle a été envoyée avec retard, et sans information sur les règles d'ordre de départ. Mais au moins un cadre était clairement posé : tout le monde doit poser 15 jours de CP (soit 3 semaines pleines) entre juin et septembre.

Mais certains managers ne renoncent pas à jouer les barons tout-puissants dans leur fief, et font le forcing (intimidations au téléphone, mails, courriers recommandés) pour forcer certains salariés à poser 4 semaines (au lieu de trois) sur juillet-août (au lieu de juin-septembre), même si les salariés ont déjà posé leurs congés conformément à la note officielle. D'autres salariés voient leurs demandes de congés refusées, sous le prétexte que le manager ne sait pas s'ils seront placés ou non durant l'été. **C'est inadmissible !**

Alors qui fait la loi à GFI ? La Direction ou n'importe quel manager local ? Nous avons tous besoin d'une réponse claire !

Sud Groupe GFI — Union Syndicale Solidaires

ENSEMBLE ON EST PLUS FORT, REJOIGNEZ SUD Groupe GFI

Téléchargez notre Pack adhérent

PARTICIPEZ AUX DECISIONS ET A LA VIE DEMOCRATIQUE DU SYNDICAT :

Inscrivez vous à notre newsletter

Une autre vision de GFI

UES GFI (chiffres 2012)

Sud Groupe G F I

6 000 SALARIES

dont **1 200** femmes

10 %

Ecart de salaire entre les hommes et les femmes

8 Procédures PRUD'HOMMES en cours (*)

- CONTESTATION LICENCIEMENT
- HARCELEMENT MORAL
- NON RESPECT DES DISPOSITIONS CONTRACTUELLES

(*) procédures avec provisions > 50 K€

FORMATION

1,9 jour par salarié

26 % de salariés formés

119 LICENCIEMENTS

48 RUPTURES CONVENTIONNELLES

1 %
Enveloppe dédiée aux augmentations de salaire
(NAO 2012 et 2013)

8
Actions gratuites par salarié
(36,21 l'action au 15/05/13)

63 €
Montant moyen de la Participation
(en 2013 sur l'exercice 2012)

ET NOS DIRIGEANTS ?

P D G

2013

- → 250 000 Actions gratuites
- → 600 000 € de rémunération fixe
- → 270 000 € de rémunération variable (+ 40%)
- → 850 000 € de parachute doré

2012

- → 200 000 Actions gratuites
- → + 23 % de rémunération fixe

ACTIONNAIRES

2013

→ 3 300 000 € de dividendes

2012

→ 5 000 000 € de dividendes

www.sudgfi.fr